

Votez et faites voter la liste **Cartel Enseignement** !

Le personnel qui cotise à la caisse de prévoyance de l'Etat de Genève (CPEG) a l'opportunité de se faire représenter en élisant tous les 4 ans ses délégué·es. Les délégué·es éliront à leur tour leurs représentant·es au comité de la caisse afin de faire valoir les intérêts du personnel.

En votant avec la liste **Cartel Enseignement**, vous désignez des candidat·es membres de syndicats et d'organisations professionnelles, des personnes expérimentées et motivées et qui s'engagent, au sein des instances paritaires de la CPEG, à :

- **Défendre** les principes d'une retraite décente et accessible pour toutes et tous, parvenir à plus d'égalité entre femmes et hommes, défendre la solidarité à l'égard des bas salaires et des professions pénibles, ainsi qu'entre les générations ;
- **Défendre** une politique de placement respectant activement les principes de développement durable et d'investissement responsable afin d'obtenir des objectifs de rendement en préservant les liens sociaux et l'environnement pour les générations futures ;
- **Veiller** au maintien d'une gestion du parc immobilier garantissant et répondant aux besoins prépondérants de la population et à la réduction de son impact environnemental ;
- **Combattre** tout projet de modification de la répartition du financement de la caisse en défaveur des employé·es.

Concrètement :

- **L'Assemblée des délégué·es (ADE) de la CPEG** est convoquée au minimum une fois par an pour le rapport sur les comptes. Elle prévise auprès du comité les modifications de la loi ou du plan de prestations. Les délégué·es peuvent en outre proposer au Conseil d'Etat une modification de la loi LCPEG. Les délégué·es élisent également leurs représentant·es au comité de la CPEG, tous les quatre ans. Ils et elles s'engagent à tenter d'obtenir la parité homme/femme au comité.
- **Le comité de la CPEG** est l'organe décisionnel de la caisse. Il est paritaire, composé de 10 représentant·es des employé·es et 10 représentant·es des employeurs (ainsi que 2 pensionné·es avec voix consultative). Les représentant·es élu·es des employé·es s'engagent à demander les informations nécessaires afin d'informer au mieux le personnel des enjeux et de pouvoir porter les valeurs syndicales, et à assurer une continuité avec la législature précédente en soutenant les décisions déjà initiées.

Les objectifs sont d'obtenir :

- Une politique d'investissement ne dépassant pas un réchauffement climatique de 1.5 degrés au maximum (selon les accords de Paris) et participant notamment à la transition énergétique ;
- Une inclusion plus large des bas salaires (intermittent·es, doubles employeurs, etc.) dans les plans de prestations ;
- Une politique d'investissement dans des entreprises qui tiennent compte du partenariat social, notamment en assurant la liberté syndicale ;
- Une continuité de la bonne gestion des actifs de la caisse ;
- Une défense déterminée des prestations dues aux futur·es pensionné·es.

Les 24 candidat·es de la liste paritaire **Cartel Enseignement (groupe A)**

No	NOM / Prénom	Employeur	Membre
01	JIMENEZ Jean-Daniel	Comité CPEG	AGEEP
02	KRIDLI Karim-Olivier	Comité CPEG	UNION
03	ALMOMAN Waël	EC Nicolas-Bouvier	UNION
04	BAILAT Clément	DIP	SSP
05	BALHI KELLER Chadlia	ECG Ella-Maillart	UNION
06	BISE Bastian	CEC A.-Chavanne	UNION
07	BOULLOUDANI Valérie	DIP-CFSD	AGEEP
08	DEGOUMOIS GONZALEZ Sandrine	DIP - EO	SPG
09	DE MALLAC DE VESSAC Thierry	DIP	AGEEP
10	DEVILLAZ Violaine	DIP	SSP
11	ETTLIN Ralph	Collège Rousseau	UNION
12	FERNEX David	DIP - EO	FAMCO

No	NOM / Prénom	Employeur	Membre
13	GIANNI ETTER Angela	GIAP	SIT
14	GUICHARD Sylviane	DIP - EO	FAMCO
15	HILTBRAND Frédéric	DIP - EO	SPG
16	IMHOFF Faye	DIP - EO	SPG
17	MARCHESINI Francesca	DIP - EO	SPG
18	OZTURK Ayse	GIAP	SIT
19	PERNOT Véronique	DIP - EO	SPG
20	SAVOY Michaël	DIP - EO	FAMCO
21	SIMETH Marc	CO Voirets	SIT
22	THOMAS Romain	DIP	SSP
23	WAEFLER Perrine	DIP - EO	SPG
24	WIELAND Emilie	Collège Sismondi	UNION

Pourquoi voter la liste **Cartel Enseignement** ?

- Les candidat·es, issu·es de nos organisations syndicales du Cartel ont une longue expérience dans leurs engagements ;
- Le Cartel regroupe onze organisations et représente une grande variété de professions. Nos délégué·es sauront défendre les intérêts de l'ensemble des membres ;
- Nos candidat·es bénéficient d'un large réseau d'information et de formations sur les sujets des retraites qui sont données par les différentes organisations et les syndicats membres du Cartel intersyndical.